



CHSCT mardi 29 novembre 2022

Présents : M. ANDRIAMARO (SG de la DSDEN), M VOYER (DESCO), Mme LELIEVRE (DESCO), M. DUVAL (CDP80), Mme BURY (ISST) , Mme PODVIN (médecin de prévention), Mme HAPPIETTE et Mme BLOND (AS des personnels).

Organisations syndicales : FSU (5), UNSA (4), FNEC FP FO (2), SGEN CFTD (1)

Pour la FSU : Corinne COLOMB (SNES), Pauline COMPAGNON (SNUIPP), Laurent SAUVEAUX (SNES) , Laurianne ALLUCHON (SNUIPP), Loïc PROYART (SNEP)

En guise de rapide bilan et de perspectives

Voilà, c'était notre dernier CHSCTD. Notre travail dans le CHSCTD nous a permis de gagner des avancées vers des situations améliorées sur le terrain. Pendant toute la période COVID, nous avons été sur le pont pour défendre (entre autres) les ASA pour les collègues qui en avaient besoin, nous avons fait parfois le forcing auprès de la DSDEN pour obtenir des masques, du gel dans les établissements, nous avons porté l'exigence de l'équipement en détecteurs de CO₂ pour tous les établissements du 80.

Nous avons travaillé à la promotion de notre instance et de son rôle par un document qui a été transmis dans tout le département.

Nous avons travaillé sur les dispositifs à utiliser en cas de soucis avec les EBEP, les élèves à besoin éducatifs particuliers.

Nous travaillons sur la question du droit à la déconnexion numérique.

Des collègues en souffrance ont su faire appel à nous et au CHSCT, nous avons parfois aidé à la résolution de situations via nos visites sur le terrain, nos analyses et nos préconisations...

Bref, nous avons essayé de représenter au mieux vos intérêts dans le cadre des compétences du CHSCTD. Il sera, dès janvier 2023, remplacé par la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail Départementale (F3SCTD) qui traitera de toutes ces questions. Suite aux résultats des élections professionnelles, nous serons 8 représentants de la FSU (SNES, SNUIPP, SNEP, SNUAS). Nous continuerons par notre engagement au quotidien de représenter au mieux les intérêts de tou.te.s nos collègues du 1^{er} et du 2nd degré dans cette instance. Sur le terrain, dans les écoles et établissements, vous pouvez nous aider et vous faire le relais des préoccupations de santé, sécurité et des conditions de travail. C'est votre droit, c'est légitime.

Vous pouvez vous rapprocher de vos directions pour savoir si les PPMS sont à jour, si les Registres Santé et sécurité au travail (RSST) sont disponibles, si la CHS de

l'établissement est active ou non et nous renvoyer ces informations. Vous pouvez aussi intervenir dans vos HIS ou vos CA sur ces questions sur la base de nos compte-rendus.

Nous avons besoin que l'information circule entre le terrain et nous. N'hésitez pas à nous contacter par notre secrétaire Corinne COLOMB (corinne.baudry@ac-amiens.fr). Tout cela nous sera très utile !

Un secteur VSS violences sexuelles et sexistes se met en place avec des référents dans les départements. Delphine Leroy (delphine.leroy@ac-amiens.fr), enseignante au lycée d'Abbeville, membre du CHSCTA et du S2 du SNES-FSU est la référente VSS académique. Laurianne Alluchon (laurianne.alluchon@gmail.com), enseignante à l'école St Maurice, membre du SNUIPP-FSU est la référente VSS départementale. Sur ces questions aussi, si vous êtes victime ou témoin de situations problématiques, vous pouvez nous contacter.

1- Approbation du CR du 17 juin

Une modification de l'affectation d'un membre

2- Avis

Les réponses orales des avis de juin et septembre seront formalisées par écrit et envoyées.

Lecture d'un avis sur le manque d'accompagnement des collègues en souffrance sur certaines circonscriptions et la demande d'un accusé de réception.

Un travail ciblé sera fait pour une harmonisation des pratiques en direction des personnels concernés. Appui de Mme l'inspectrice santé et sécurité au travail et du conseiller de prévention départemental qui souhaitent intervenir en conseil d'IEN, et demandent également la mise en place d'un accusé de réception. L'aspect humain doit aussi être pris en charge par les supérieurs hiérarchiques.

3- Questions sur la situation sanitaire

Incidence au 23 nov 305 sur 100000.

Plus de remontées au ministère, probablement car pas d'engorgement dans le secteur médical. Probable suspension : des remontées pourraient être faites en cas de nouvelle vague.

Attestation pour autotests mise à jour jusque décembre mais la communication n'a pas été faite.

La journée de carence reviendra en janvier. Il est possible que la situation change au regard de nouvelles vagues de COVID.

4- Finalisation, validation et modalités de diffusion du protocole de prise en charge des enfants à comportement perturbateur.

Le document est en cours de finalisation.

5- Questionnaire sur la déconnexion numérique

Un GT se réunira pour finaliser ce questionnaire rapidement et le diffuser. Perspective 2023.

6- Planning du FSSS-CT

Il y aura une séance extraordinaire pour nouvelle installation, l'organisation du calendrier et nouveau fonctionnement.

Dates des 14 mars et 13 juin conservées pour les FSSS-CT.

7- Synthèse orale et préconisations temporaires suite à la visite de l'école de Méharicourt

Lecture de la synthèse, c'est un compte rendu factuel/ constats.

Demande que le 13 décembre puisse être une date de restitution orale sur site (ce qui sera fait).

Intervention avec Mme Gutter (RH de proximité) et Mme Delorme (psychologue du travail) prévue. Alerte à la hiérarchie sur l'urgence de la situation.

8- Bilan des visites de restitution du collège Jean Moulin d'Albert, Louis Pasteur de Nesle et des écoles Le Prieuré et Victor Hugo de Montdidier.

Des visites de suivi seront effectuées.

9- Le plan de sobriété énergétique

Il est demandé de laisser fermées les fenêtres pour faire des économies d'énergie, mais il faut aussi aérer les pièces pour le COVID et évacuer l'humidité. Nous sommes-là au cœur d'injonctions contradictoires...

Gymnases sont peu chauffées et parfois des classes sont en dessous de 13°C. Il ne faut pas oublier l'aspect rénovation énergétique. C'est un vrai chantier qu'il va falloir ouvrir rapidement.

10- bilan des RSST et RDGI

L'ensemble des fiches RRST a été revu la semaine précédente, quelques unes sont présentées lors de la séance : collège Janvier, école de Cagny, école Jules Verne, école Jules Lefebvre, école de Bray sur Somme, école V. Hugo à Montdidier, école de Beauvillé (école orpheline avec des critères REP/REP+ mais secteur collège n'est pas dépendant de la REP/REP+) etc ...

11- Saisines et situations difficiles

12- Questions diverses

Les travaux de reconstruction du collège Rosa Parks.

La reprise des écoles de Conty suite à la tornade

La visite du collège de Flixecourt en lien avec le CHSCTA.

Le problème de remplacement et du nombre d'agents d'entretien par le Conseil départemental.

Il est rappelé que le CHSCT doit être alerté en cas de TS ou de suicide d'un personnel de l'EN.

13- Bilan ISST

Il pointe le souci de recrutement dans la médecine de prévention et médecine scolaire.

Certaines préconisations n'aboutiront pas car tout ne relève pas de l'éducation nationale (collectivités territoriales).

Missions objectifs : visites, conseil expertise, animation réseau des conseillers de prévention - vers pôle prévention, valoriser la mission d'assistant de prévention, ont leur place dans les CHS, simplifier les démarches autour des PPMS, permettre les visites médicales, recommandations académiques et départementales, prise en compte des risques psycho-sociaux, mise en place DUERP avec une démarche participative, mise en place d'un CARM (coordinateur académiques risques majeurs) avec volet pédago, renforcer les missions F3SCT* et maintenir la richesse du dialogue social de cette instance.

14- Bilan médecine de prévention

Beaucoup de perte de temps dans la gestion administrative pour rédiger des bilans.

Pas de visite systématique : pas en capacité de le faire.

Visites à la demande. Besoin d'aide dans gestion de la souffrance au travail. Réponse individuelle peut être proposée mais rien en collectif.

15- Bilan PPMS et CHS des collèges

10 PPMS risques majeurs en collèges et lycées (sur 74 que compte le département) !

De trop nombreux établissements ne sont pas à jour de leurs PPMS (documents et exercices).